

Avis public



ORDONNANCE

Avis est par les présentes donné que l'ordonnance ci-après décrite a été décrétée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance extraordinaire tenue le 29 juin 2020.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (R.R.V.M., c. B-3, article 20)

- Ordonnance OCA20 17024 autorisant le bruit provoqué par l'exécution de travaux pour la construction d'un nouvel édicule à la station de métro Vendôme, et ce, du 30 juin 2020 au 31 décembre 2020.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir, sans frais, une copie de l'ordonnance en communiquant avec la division du greffe à geneviève.reeves@montreal.ca

FAIT à Montréal, ce 30 juin 2020.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Julie Faraldo-Boulet